

Annexe 7 : Monographie du Pays de Brocéliande

Introduction

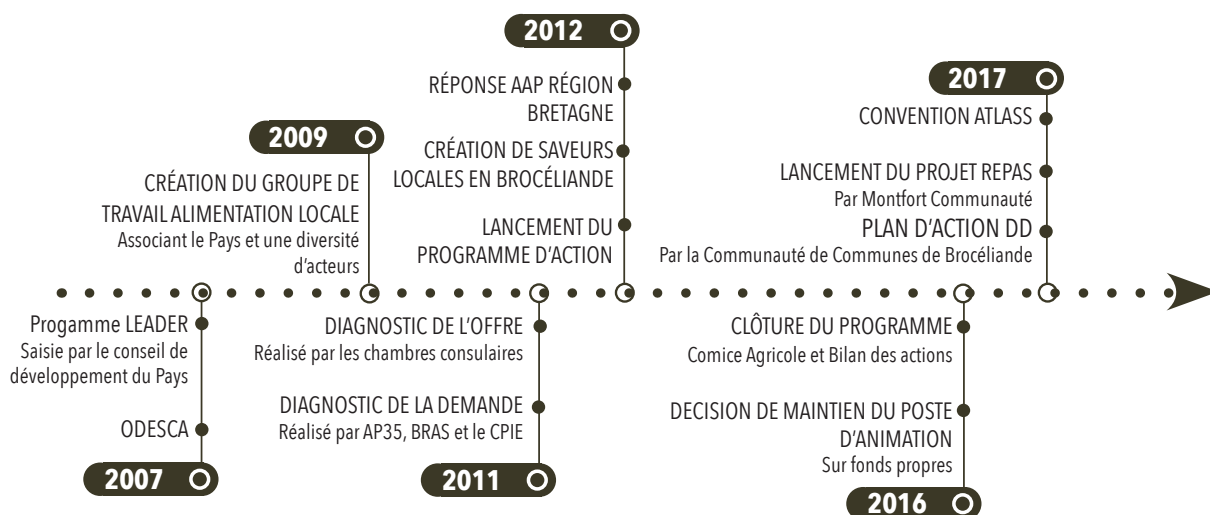
Le Pays de Brocéliande est constitué de 34 communes réparties en 3 EPCI : la Communauté de Communes de Brocéliande, Montfort Communauté et la Communauté de Communes de Saint-Méen-Montauban. Ce territoire compte un peu moins de 70 000 habitants (INSEE, 2012) et il est régi par un Syndicat Mixte qui se définit comme « un espace de projets, de concertation et d'actions portées en commun par les trois EPCI qu'il rassemble » (Pays de Brocéliande, 2018). Le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande est administré par un Comité syndical de 23 membres élus avec voix délibérative.



Les trois communautés de communes du Pays de Brocéliande (Source : Pays de Brocéliande)

Le syndicat mixte a un panel de compétences très large qui va de l'urbanisme avec le SCoT, jusqu'au service à l'habitant **puisque nous portant un centre local d'information et de coordination (CLIC) qui fait de l'accueil de l'a formation et de l'appui aux personnes âgées et en situation de handicap.** En lien avec la question de l'alimentation locale, beaucoup de choses se complètent puisque l'une des priorités du SCoT est la revitalisation des centres-bourgs et des cœurs de ville ce qui pose nécessairement la question des petits commerces de proximité et des marchés.

L'expansion de la métropole rennaise amène ce territoire rural à se structurer et à se positionner pour le maintien des activités artisanales et commerciales locales et la promotion d'une agriculture diversifiée.



Eléments marquants sur le territoire du Pays de Brocéliande (Source : ATLASS, 2018)

1. Le Pays de Brocéliande, précurseur sur les questions alimentaires

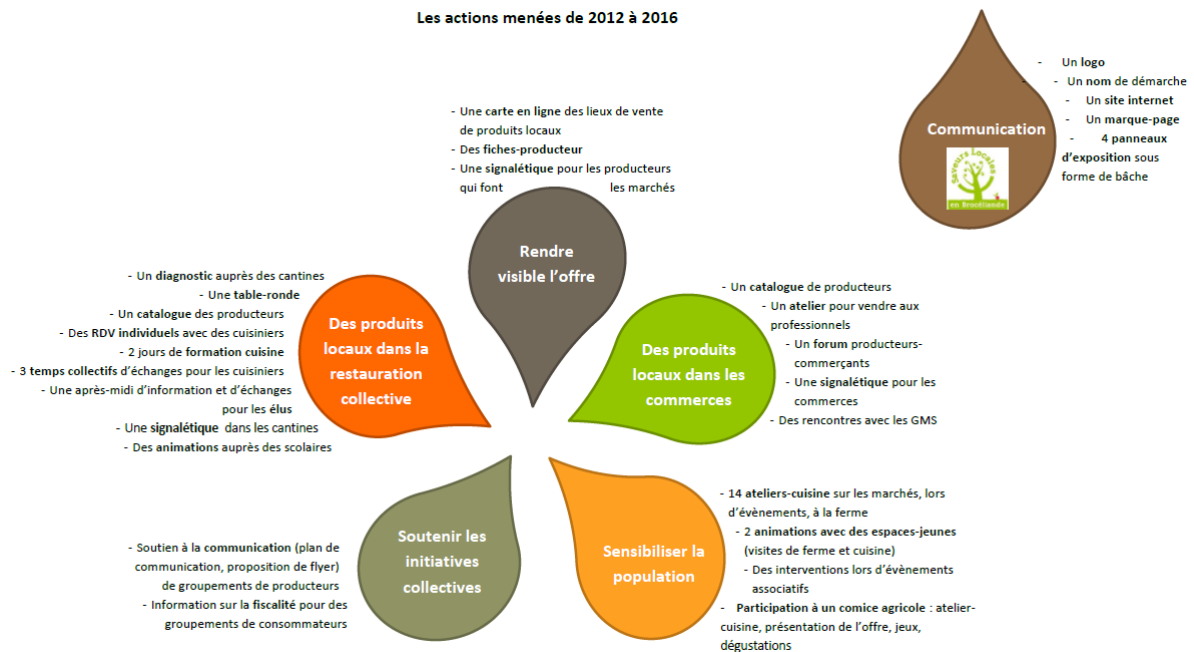
Le Pays de Brocéliande fait partie des précurseurs dans les démarches alimentaires territoriales. La réflexion sur les questions alimentaires commence en 2007 avec le Conseil de développement et les opportunités des programmes LEADER 2007-2013 et ODESCA 2008-2012 pour lesquels un groupe de travail élabore des candidatures. Le Pays choisit de mettre en place une stratégie multi-acteurs et de mettre autour de la table les partenaires **un peu historiques du** Pays sur ce sujet : les trois chambres consulaires, et 3 structures associatives : BRAS, le CPIE Forêt de Brocéliande et Accueil Paysan 35) puis progressivement les producteurs dans le but de donner de la légitimité à la démarche. La directrice du Pays se souvient : « *Cela a pris du temps, ça n'allait pas de **soie** de mettre tout le monde autour de la table. Il a fallu aplanir certaines choses. Et ce n'était pas évident qu'une collectivité se saisisse de ce type de sujet.* » Mais c'était la volonté des élus d'aller dans cette direction, une stratégie souhaitée politiquement.

Une phase de diagnostics réalisés par ces structures partenaires en 2011 permet de caractériser l'offre et la demande sur le territoire. Ainsi, lorsque l'appel à projet de la région Bretagne est lancé en 2012, le Pays de Brocéliande est prêt à répondre. Les financements de la région permettent de lancer presque immédiatement les actions sur le Pays grâce au travail effectué en amont. L'objectif tient à l'impulsion d'une dynamique de relocalisation de l'alimentation auprès d'un grand nombre d'acteurs alimentaires du territoire : élus, cuisiniers, producteurs, intermédiaires, habitants... La démarche se dote d'un logo et est nommée "Saveurs Locales en Brocéliande." Une carte interactive créée en 2013 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 35 constitue un espace ressource permettant de recenser l'offre sur le territoire. Suite au refus de certaines propositions en Conseil Syndical, en 2012 les trois associations partenaires demandent à être intégrées à Saveurs Locales en Brocéliande, afin de limiter les effets de téléphone arabe entre les propositions des prestataires et les décisions prises en conseil syndical. Une commission liant politique et technique remplace alors les comités stratégiques et techniques.

Ce sont les élus et la coordinatrice du programme LEADER de l'époque qui définissent les grands axes stratégiques du projet. Celui-ci tient en six fiches-action réunies en quatre axes :

développer et structurer l'offre des producteurs, organiser la distribution des produits locaux via les commerçants, développer et satisfaire la demande individuelle, soutenir l'introduction de produits locaux dans la restauration collective.

Le compte-rendu des actions et le détail de l'historique de la démarche ont été étudiés dans la première phase du projet ATLASS et sont disponibles dans le rapport du premier stage.



Les actions menées de 2012 à 2016 (Source : Saveurs Locales en Brocéliande)

Suite à l'arrêt des financements accordés par la Région, le Pays fait le choix de maintenir un demi poste d'animation, donc le suivi continue. Cela montre un réel engagement politique de la part du Pays et une volonté d'aller au delà de la réflexion par projet. La reconnaissance de l'importance de l'animation est bien présente tel que le souligne la directrice du Pays : « *Il n'y a pas eu de débat sur le maintien du poste d'Alice. A partir du moment où le temps d'animation est enlevé, ça ne continue pas.* »

2. Redonner un nouveau souffle à la démarche : l'inscription dans ATLASS

L'année 2016 est en quelque sorte une « année blanche » propice à la digestion avant de repartir sur un nouveau cycle pour être pertinent sur les actions. L'ingénierie du Pays est mise au profit de cette réflexion avec le soutien de l'équipe technique. Comme l'évoque la directrice du Pays : « *L'impact des actions se mesure en partie par la continuité de la décision politique et par l'évaluation de certaines actions avec des réussites et des flops.* »

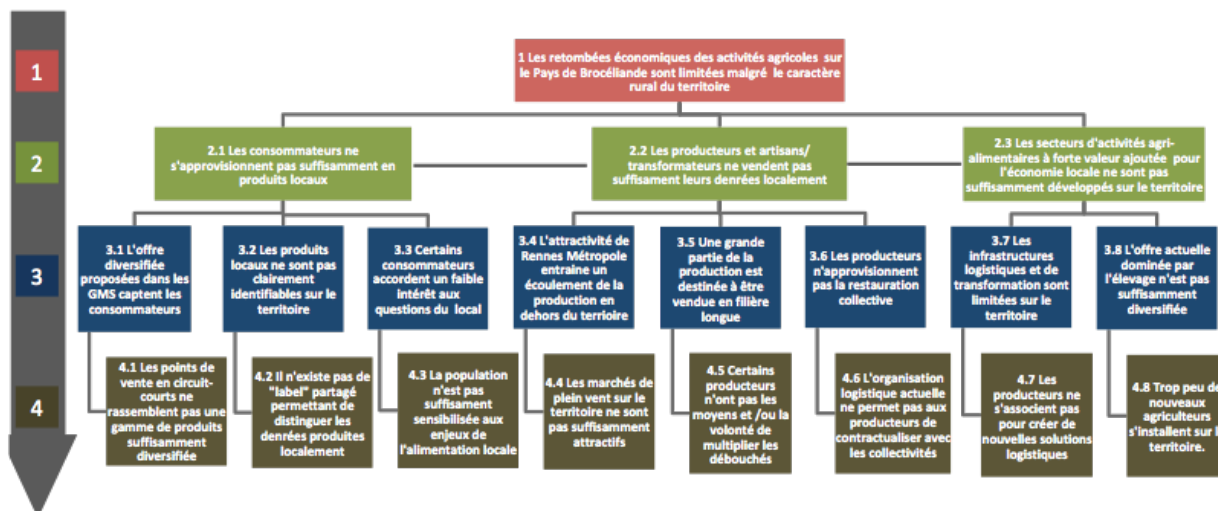
Lorsque le Pays reçoit l'appel à manifestation d'intérêt d'ATLASS, avec la proposition d'accompagner 3 territoires via un travail sur leur stratégie, cela correspond à l'état dans

lequel il se trouvait. Le Pays souhaitait faire un bilan sur les actions passées et élaborer une nouvelle stratégie. La convention est donc signée début 2017 et un travail avec Terralim et la FRCIVAM est entrepris avec une analyse du bilan et la concertation des acteurs. La définition d'une nouvelle stratégie est validée fin 2017.

Le travail d'accompagnement d'ATLASS mobilise plusieurs sources d'informations afin d'être en mesure de faire des propositions en partenariat avec le Pays : l'examen de la bibliographie générale et des documents, rapports et mémoires de stage produits par le Pays de Brocéliande, des réunions d'échange (comité technique et commission SLB), une réunion publique organisée à Saint Uniac le 27 juin 2017, une enquête sur « l'emploi généré par la relocalisation de l'alimentation sur le pays de Brocéliande » réalisée lors d'un stage et des entretiens approfondis avec des opérateurs locaux : porteurs de projets, élus et cuisiniers.

Les réunions d'échanges font appel à des outils tels que l'arbre à problème, arbre à solutions :

ARBRE A PROBLEMES



ARBRE A SOLUTIONS

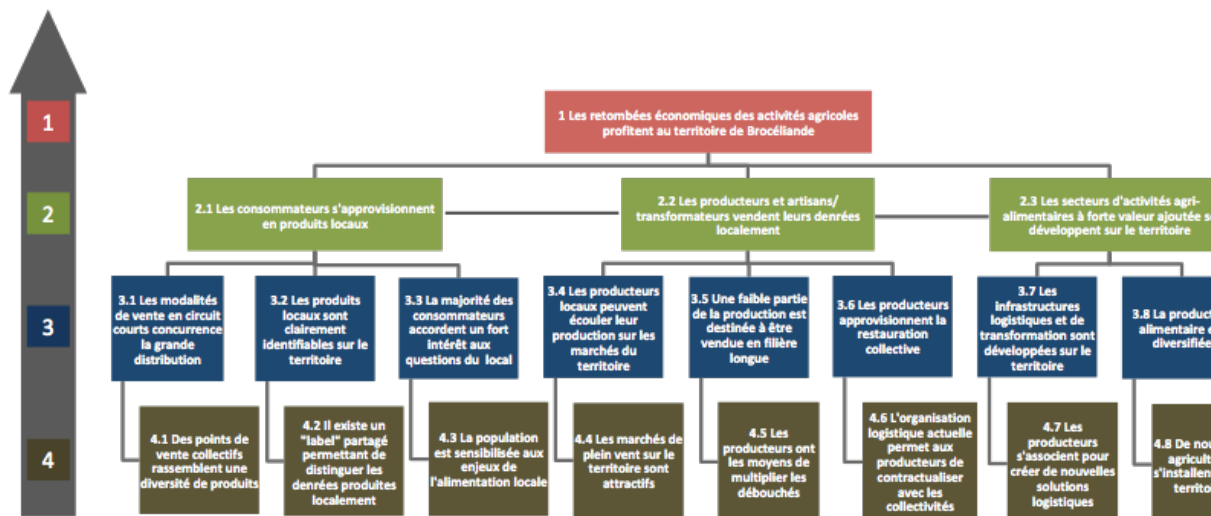


Figure : Arbre à problèmes, Arbre à solution (Source : ATLASS, 2017)

La stratégie se concentre sur quatre objectifs : rendre visible l'offre, agir sur la restauration collective, favoriser l'installation de producteurs et optimiser la logistique.

Après un travail de synthèse et d'identification des besoins, une phase de capitalisation de ressources est nécessaire afin de présenter le champ des possibles et d'inspirer sur les possibilités qui s'offrent au Pays. Le rapport de la première phase d'accompagnement du Pays dans le cadre d'ATLASS permet de suggérer une stratégie consistant à construire une offre variée de produits répondant à une **définition Brocéliande claire** pour lancer une dynamique collective génératrice d'emplois qui sera promue et partagée sur le territoire et permettra des actions éducatives pour les petits et les grands.

Des projets à l'échelle des communautés des communes ont pu voir le jour en parallèle de l'accompagnement ATLASS grâce à l'investissement d'élus moteurs, et notamment avec Montfort Communauté et la Communauté de Communes de Brocéliande.

3. Le projet REPAS de Montfort Communauté

Le **projet REPAS** est né de la volonté de donner un signe d'encouragement aux agriculteurs face à la crise prégnante à l'époque, principalement de la part du président de la communauté de communes. Un élu est chargé de mener des recherches sur les possibilités qui s'offraient à la communauté de communes et la perspective d'un PAT apparaît, cet axe de travail est ensuite acté en conseil communautaire. Une technicienne de la communauté de communes est affectée au projet, et dès le début le choix est fait de travailler avec le Pays de Brocéliande.

Le levier principal identifié repose sur les cantines scolaires. Un projet commun avec le Pays de Brocéliande est proposé pour l'appel à projet du PNA fin 2016, en s'appuyant notamment sur la méthodologie « Mon Restau responsable » portée par l'Union nationale du réseau des CPIE et la Fondation pour la Nature et l'Homme avec l'appui du CPIE Forêt de Brocéliande. Le projet est retenu au niveau régional mais pas au niveau national. Il ne reçoit aucun financement, mais Montfort Communauté choisit de le mettre en place malgré tout, avec l'espoir des financements LEADER et avec la reconnaissance de la DRAAF.

Ce projet est tourné uniquement vers les cantines scolaires avec deux objectifs : valoriser les productions locales, même si comme dit l'élu référent : « *on ne va pas révolutionner l'agriculture locale en nourrissant nos 2500 gamins tous les jours mais bon c'est un geste.* » Ensuite l'autre idée est d'avoir une action pédagogique auprès des enfants et donc de profiter de la cantine scolaire pour aller vers l'école. La suite de l'opération a montré qu'il y avait de grandes marges de manœuvre à ce niveau là.

Le projet est lancé en 2017 et dès le début il apparaît évident de faire appel à un accompagnement pour travailler sur ce projet. L'équipe chargée de la réflexion a procédé à un appel d'offre pour recruter un cabinet de consultant et Terralim, également impliqué dans ATLASS est retenu. La première phase du projet consiste à réaliser un diagnostic des six cuisines municipales. Elles fournissent une quinzaine d'écoles pour un total de 2500 enfants. Le diagnostic est notamment alimenté par des entretiens auprès des responsables de cuisine et des élus des communes, et concluait que les cantines étaient assez proches en terme de taille, d'équipement et de fonctionnement en régie.

Parallèlement un travail avec l'éducation nationale et notamment avec le soutien local de Montfort permet d'organiser des formations dans les écoles, en faisant participer des intervenants extérieurs et en particulier le CPIE de Concoret. L'élu référent témoigne que *« Notre travail sur les enfants pour moi c'est le sujet quasiment essentiel de l'affaire, si derrière on va faire fonctionner nos cantines différemment l'idée c'est de participer à la formation des enfants sur les habitudes alimentaires. »*

Toutefois, l'idée de départ qui a **motivé du projet** était **d'influer sur les** cantines. La compétence relève des communes, et Montfort Communauté n'était pas légitime pour intervenir dans les cantines. Il était nécessaire de traduire cette volonté politique de la communauté de communes en actions que les communes pouvaient mettre en place. Il a ensuite été proposé aux communes d'écrire un projet alimentaire d'établissement (PAE) comportant une dimension technique (pour améliorer l'approvisionnement en produits locaux et/ou bio et diminuer le gaspillage) et une dimension politique pour faire en sorte que la feuille de route perdure malgré les changements d'équipe techniques et politique. Il s'agit de fédérer les gens sur l'écriture du projet et les amener à se rencontrer et échanger pour réussir à mettre en cohérence la réalité et la volonté politique.

Pour l'élu référent *« c'était légitime qu'on fasse quelque chose, même si ce n'est pas important ça a un sens citoyen. »* Il témoigne toutefois de la complexité de l'action car ce projet touche à *« des organisations dans chaque commune, des problématiques budgétaires, c'est pour ça qu'il n'y a que les communes en fin de compte qui pourront choisir leur projet, on ne peut pas le faire à leur place pour toutes ces raisons là. »* d'où l'importance de préserver la susceptibilité des gens. Ils défendent ce projet politique en disant que *« de s'y intéresser ça veut dire qu'on accepte de débattre de ces questions là. »*

En amont de toute intervention il est apparu essentiel de s'assurer que les maires des communes étaient informés du projet de Montfort Communauté afin que les choses soient sereines. Le plan de travail proposé aux communes était dans un premier temps de mettre en place une équipe restreinte composée d'au moins un élu, un cuisinier et un administratif, pour assurer le suivi du projet. Une rencontre avec chaque équipe restreinte a donné lieu à la restitution du diagnostic exposant les points forts et faible de chaque établissement et à la proposition d'une démarche pour écrire le PAE en s'appuyant sur un *« groupe communal élargi »* comprenant les enseignants, les parents d'élève, les agriculteurs, les enfants... Des réunions de cette commission avaient pour objectif de *« récolter le maximum d'indices provenant de chacune de ces personnes là avec des intérêts et des visions différentes et donc rassembler tous les éléments permettant d'écrire ensuite un projet. »*

Afin d'outiller la rédaction du PAE, Montfort Communauté a animé des rencontres entre les cuisiniers avec le soutien de Terralim, et comme le remarque l'élu référent : *« c'est assez étonnant, avec des communes qui se touchent, les cuisiniers ne s'étaient jamais vus. »* Le constat est qu'il était indispensable d'impliquer les cuisiniers dans la réflexion afin d'aider la rédaction des PAE.

Entre novembre 2017 et avril 2018, les réunions de motivation et d'implication, animées par les techniciennes de Montfort Communauté, du Pays et par l'animatrice du CPIE ont permis de plonger les acteurs dans la réflexion qu'on était en train de mener et de leur proposer.

D'après l'élu référent, la phase de motivation a été indispensable pour amorcer la démarche de PAE et créer une émulation. L'élu référent a eu des retours de participants disant « *j'y suis allé par politesse et je ne regrette pas* »

En ce qui concerne l'approvisionnement, Montfort Communauté a fait le choix de travailler avec le Pays de Brocéliande, d'où l'interaction très forte entre les deux structures. L'idée était de profiter du travail du Pays sur l'aspect producteurs pour faire la connexion avec les cantines. Il a été demandé aux communes de rédiger et faire valider leur PAE en conseil municipal pour le mois de juillet 2017 afin d'avoir tous les PAE pour la fin 2018. Cela donnera lieu à l'étude des demandes et posera les questions d'intendance, et Montfort Communauté a notamment des attentes envers le Pays en terme de production et de logistique.

Le projet REPAS accompagné par Terralim a aussi permis de nourrir la réflexion du projet ATLASS grâce aux entretiens réalisés et aux réunions d'échange.

4. Le plan d'action Développement Durable de la Communauté de Communes de Brocéliande

De son côté, la communauté de communes de Brocéliande (CCB) a également engagé une réflexion prenant en compte l'alimentation élaborant un plan d'action Développement Durable, notamment à l'initiative de la maire de Plélan-le-Grand. Ce plan a été construit et validé en 2017 et comporte un volet alimentation et agriculture. Préalablement il n'y avait pas de démarche communautaire autour de cette thématique mis à part la participation de certains élus à Saveurs locales en Brocéliande. La particularité de la démarche DD est d'avoir été élaboré à partir d'un diagnostic réalisé en interne en s'appuyant sur des entretiens auprès des acteurs du territoire. Plus particulièrement, le travail d'entretiens a été réalisé en binôme par la technicienne de la CCB et par la maire de Plélan-le-Grand, il n'a pas été porté par un bureau d'études, ils se sont appuyés sur les paroles des acteurs locaux, doublés d'ateliers de concertation.

Ce diagnostic a permis de faire deux constats : premièrement, qu'il y avait une méconnaissance des actions de Saveurs Locales en Brocéliande par les producteurs comme par les élus, avec un manque d'interconnaissance. Le travail à l'échelle Pays faisait que les actions étaient disséminées sur le territoire. De plus il y a eu une rotation des acteurs au fil du temps. Le deuxième constat est qu'au niveau des communes, chaque cantine avait fait un effort dans le sens d'introduire des produits locaux/bio à des niveaux plus ou moins avancés. Environ la moitié des cantines fonctionnait en régie et l'autre moitié en délégation de service public.

Le territoire de la CCB compte plusieurs structures impliquées dans l'alimentation locale, ETRE à Treffendel, et Le Lien Gourmand à St Thurial qui a fait l'objet d'un financement LEADER, initialement une plateforme de produits locaux pour approvisionner les cantines. Lors du diagnostic ils ont pu identifier que le Lien Gourmand, qui est une structure du territoire n'était pas forcément sollicité par les communes de la CCB. La maire de Plélan-le-Grand conclut donc à constats un peu paradoxaux.

L'élaboration du programme d'action s'est fait lors d'ateliers participatifs avec l'idée de compléter le diagnostic si nécessaire et d'élaborer un plan d'action. Le CPIE et Bruded ont accompagné la CCB lors du processus, et ont inscrit le plan d'action dans la méthodologie

d'accompagnement DDmarche prônée par le réseau des CPIE et la Caisse des dépôts et consignations. Pour la maire de Plélan-le-Grand, « *on ne peut pas travailler qu'entre élus, parce qu'on ne connaît pas tous les métiers de tout le monde ni les contraintes de tout le monde donc c'est important de mettre les décideurs en contact avec les gens qui vivent ça au quotidien.* » Il est primordial de rencontrer les producteurs locaux : « *d'aller les voir sur leur exploitation. Ça nous a pris du temps, on a rencontré une vingtaine d'acteurs locaux sur 3 mois. Cela prend du temps, mais ça donne du fonds et du sens aux propositions qu'on fait derrière.* »

Dans le cadre du plan d'action, la CCB va missionner le CPIE de Concoret pour porter deux types d'actions : d'une part mettre en réseau les cuisiniers/prestataires des cantines, faire un diagnostic plus poussé et harmoniser les pratiques, d'autre part travailler sur un cycle d'animation à destination du grand public sous forme d'ateliers-cuisine et visites de ferme. Ils souhaitent s'appuyer sur les Assises des transitions alimentaires, et vont essayer d'organiser des événements à l'échelle communautaire autour des Assises en parallèle.

Concernant les cantines, tout comme pour le projet REPAS, il ne s'agit pas d'une compétence communautaire. La CCB se positionne comme un animateur au service des communes pour la restauration scolaire et agissent au niveau des trois volets : les marchés publics, l'aide aux producteurs locaux pour se structurer et faciliter l'interconnaissance entre les producteurs et les consommateurs.

Pour la maire référente, les éléments qui ont permis à la CCB de prendre ces orientations sont tout d'abord une sensibilité dans le conseil municipal et parmi les élus, c'est une thématique dans l'air du temps. Ensuite il y a la capacité à aller chercher de l'information. Plélan-le-Grand est adhérente au réseau Bruded depuis 2009 et la CCB depuis 2017. Enfin il a été possible de faire évoluer le poste de la chargée de mission afin d'inclure plus largement le développement durable dans ses missions.

La présentation de ces projets portés à l'échelle des communautés de communes permet de montrer la complexité des interactions qui peuvent exister entre les différents niveaux d'actions communes, EPCI et Pays.

5. La reconduction de la convention : une deuxième phase d'accompagnement

Lors du diagnostic de 2011, la thématique de l'accès au foncier pour l'installation de nouveaux agriculteurs en vente directe est incluse dans les objectifs. Le Pays a donc souhaité mener un travail de réflexion sur les moyens dont il disposait pour placer la question agricole au centre des stratégies d'aménagement du territoire et de développement local. Après une rencontre en 2012 avec la FDCIVAM 35, Terre de Liens et Accueil Paysan 35, cette action a été mise en veille jusqu'à nouvel ordre car il n'était pas aisé d'identifier les leviers que le Pays pouvait actionner.

En 2018, la convention d'accompagnement avec ATLASS et Terralim est reconduite et permet d'approfondir les pistes d'actions notamment sur la logistique et l'installation de producteurs en vente directe, en travaillant sur le rôle des élus et du territoire, s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs, afin d'être en mesure de faire des propositions concrètes aux élus fin 2018 et se positionner pour les années à venir.

Concernant la Logistique, afin d'alimenter la réflexion sur les possibilités d'action du Pays, une réunion thématique organisée en juillet 2018 permet de faire émerger les besoins des producteurs et notamment de conclure que la logistique n'est pas la demande prioritaire des producteurs vis à vis du Pays de Brocéliande et que la demande vis à vis de la collectivité serait d'avantage une action de mobilisation d'une réflexion active des élus et d'outils pour faciliter le renforcement de l'offre en produits locaux à travers la facilitation de l'installation et la gestion du foncier.

Un producteur rencontré lors des entretiens soulignait ainsi la difficulté d'installation sur le territoire et le faible investissement des élus pour agir lors des transmissions de ferme, la majorité allant à l'agrandissement. Un enjeu fort autour du foncier est donc identifié pour stimuler la relocalisation de l'alimentation qui irait de pair avec l'approvisionnement des cantines dans le cadre des projets menés sur les communautés de communes et dont la gestion de l'offre a été confiée au Pays, toutefois, une certaine inertie des élus est constatée, avec un portage de la question foncière assez léger.

L'intervention d'ATLASS est donc de proposer des activités pour apporter une nouvelle ouverture sur leurs possibilités d'actions. La visite d'une expérience inspirante organisée en juin 2018 à la Communauté de Communes du Val D'Ile Aubigné vise à donner matière à réflexion et faire émerger les besoins des élus. Toutefois les impacts de cette visite sont encore à observer. La possibilité de faire appel à un groupe CIVAM pour réaliser une formation est évoquée.

Il semble nécessaire de se pencher sur l'articulation entre la FR CIVAM Bretagne et les actions des groupes CIVAM bretons afin de conserver une approche adaptée aux besoins, au risque de perdre de l'information primordiale avec la présence d'un intermédiaire entre le prestataire et le demandeur.

6. Un questionnement sur la pertinence de l'échelle Pays

La légitimité de l'échelle Pays a parfois pu être remise en cause du fait de la perte de proximité. Tout d'abord, le mode de désignation des élus du Pays ne facilite par leur investissement dans la structure. Les élus du Pays sont proposés par chaque intercommunalité adhérente, qui sont eux-même des délégués des municipalités, ainsi cela constitue deux niveaux d'éloignement par rapport aux communes.

Ensuite, les communes et les communautés de communes gèrent des compétences, et notamment économiques. Les modes d'action publique du Pays sont donc différents car il s'engage dans une démarche de projet en contractualisant avec l'Etat ou la Région. Ces deux raisons peuvent expliquer la distance de certains élus par rapport à la démarche de Saveurs Locales en Brocéliande.

Une élue rencontrée expose ainsi : *« La place du Pays est moins au niveau de l'opérationnel, pour que ça se décline au niveau du territoire, il faut que les élus prennent les choses en main et les élus du Pays sont peu nombreux. Il y a 34 communes dans le Pays mais à siéger au Pays ils sont très peu. La gouvernance sur ces questions là est compliquée. »*

Le Pays participe aux démarches engagées par les communautés de communes. La gouvernance du syndicat mixte correspond aux élus des trois communautés de communes et l'équipe technique est au service des orientations des élus. Comme en témoigne la directrice

du Pays : « Si l'échelle est la communauté de communes, ça n'arrive pas toujours jusqu'à nous, mais il y a des programmes où l'on perçoit que la bonne échelle est le Pays. Les collègues des communautés de communes savent venir chercher les compétences. [...] Les relations techniques et politiques sont bonnes, on a une gouvernance consensuelle. » En effet chaque EPCI lance ses projets comme par exemple sur le projet REPAS, Montfort Communauté serait bien parti tout seul un consensus a été trouvé pour présenter une réponse à l'appel à projet du PNA. L'élue référente témoigne de la richesse du partenariat : « C'est vraiment un travail collectif, [...] on a des activités communes, des rencontres qui font que ce projet est un vrai projet à 2 [...] Je ne sais pas comment on aurait fait mais il aurait sûrement fallu trouver un axe de travail sur les producteurs, alors que là on l'a laissé complètement au Pays de Brocéliande. » De même au niveau de la CCB, la technicienne plus travaillant plus récemment sur la thématique peut faire appel aux compétences de l'animatrice du Pays.

Une élue de Brocéliande aimerait ainsi une gouvernance « technique » pour que les techniciens puissent se rencontrer et échanger régulièrement et ainsi tenir au courant les élus locaux, car elle relève que « On ne peut pas être partout tout le temps, il se passe des choses dont on n'est pas informé » et les gens qui siègent en comité syndical de Pays ne sont pas forcément les petites mains. Ces petites mains ce sont les adjoints, les gens qui travaillent au quotidien avec les agents des cantines, en direct avec le terrain. » Par exemple, elle évoque la possibilité que le Pays organise une réunion de tous les référents cantines scolaires, deux fois par an : élus et agents, pour faciliter l'interconnaissance et mettre en commun les avancées sur le sujet.

Le Projet REPAS de Montfort Communauté a été lancé au même moment que le plan d'action développement durable de la CCB. Il y a un petit regret que le projet REPAS n'ait pas été porté à l'échelle des trois communautés de communes, ce projet a été présenté en commission Pays.

En aval du projet, l'élue référente du projet REPAS témoigne que s'il fallait refaire le projet aujourd'hui, « je chercherais à convaincre les autres Comcom de faire ensemble le travail qu'on est en train de faire sur Montfort Communauté et continuer au niveau du Pays bien sûr. Le niveau Pays pour moi est probablement plus performant, plus évident et plus en harmonie. »

Aujourd'hui, le fait que 3 techniciennes travaillent conjointement sur l'alimentation sur le Pays de Brocéliande constitue un indicateur de la croissance de l'intérêt la thématique. Elles sont en étroite collaboration pour l'organisation d'événements autour des Assises des Transitions Alimentaires Locales ayant lieu en novembre 2018 sur le territoire et envisagent des synergies.

Ainsi, c'est grâce à ses compétences techniques que le Pays peut gagner la légitimité du fait de la permanence de l'animatrice qui connaît bien le territoire et ses acteurs. Elle est donc en mesure de jouer le rôle de pivot et de redistribuer les informations ainsi que de travailler en coopération avec les techniciens des communautés de communes qui évoluent aussi sur ces thématiques : « Alice a un regard global puisqu'elle est intégrée à chaque démarche. Elle est en mesure de rediriger les personnes vers les bons interlocuteurs. Et elle a une bonne connaissance des producteurs en vente directe et donc de l'offre. » Le Pays constitue le dernier échelon de mise en cohérence.

Conclusion

Ainsi la réflexion continue sur l'accompagnement du Pays de Brocéliande avec ATLASS, les besoins sont plus clairement identifiés et des pistes d'action proposées, toutefois il semble qu'une partie des élus ne soient pas encore prêts à prendre en main les questions foncières malgré un besoin prégnant sur le territoire. Le Pays de Brocéliande constitue un territoire d'expérimentation pour être un observatoire de la manière dont l'alimentation peut contribuer à développer les emplois non délocalisables.

La tenue des Assises des Transitions Alimentaires Locales sur le territoire du Pays peut être une opportunité pour mener des actions d'envergures et sensibiliser les citoyens mais aussi les élus aux enjeux de la relocalisation de l'alimentation et donner de la crédibilité à la démarche. Cette mise à l'agenda va permettre de susciter l'intérêt et de montrer que ce n'est pas une vue de l'esprit : il s'agit d'un sujet d'actualité qui mobilise une diversité d'acteurs.

Concernant l'accompagnement avec ATLASS, la principale plus-value relevée par l'animatrice du Pays est que « *c'est appréciable de s'inscrire dans une logique d'échanges, avec l'apport d'un regard extérieur.* » Le lien avec la recherche avec Agrocampus est également un point fort car cela permet de prendre de la hauteur pour observer son territoire, mais aussi ce qui se passe ailleurs. **L'expérience de la FRCIVAM a une grosse expérience** sur le sujet et les apports de connaissances extérieures sont précieux sur les questions alimentaires. Cela permet de nourrir la réflexion et de prendre du recul sur les actions passées. C'est une approche qui part des désirs du territoire, de son point d'avancement, des ressources disponibles. Elle a pu sentir la différence de posture par rapport à un accompagnement par une chambre consulaire qui a tendance à « plaquer » ce qui s'est fait ailleurs sur le territoire sans vraiment prendre en compte les réalités.